



Programme
des Nations Unies
pour le Développement

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région de Tanger-Tétouan



DEUXIEME CONVENTION INTERNATIONALE POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE DU DEVELOPPEMENT Tanger, 12, 13, 14 mai 2008

DECLARATION FINALE

Les organisateurs de la Deuxième Convention Internationale pour une approche territoriale du développement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), le Forum Global d'Associations de Régions (FOGAR), la Région de Tanger Tétouan et la Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, tiennent à adresser leurs plus vifs et respectueux remerciements à Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, pour l'honneur d'avoir pu tenir cette rencontre à Tanger, lieu symbolique de la mondialisation, et au Maroc, engagé dans une course audacieuse de modernisation.

Ils adressent leurs remerciements les plus vifs aux autorités marocaines, au Gouvernement et, plus particulièrement, à M. Abdelhadi Benallal, Président du Conseil Régional de Tanger-Tétouan, ainsi qu'à ses services et à la population de sa Région, pour l'accueil inestimable réservé aux 1200 participants de la Convention et la qualité des conditions de travail et de séjour qui leur ont été offertes.

Il y a 15 mois, à Marseille, accueillis par le Président Michel Vauzelle, le PNUD et la CRPM lançaient une initiative audacieuse :

- accroître la participation des Régions à la poursuite et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire ;
- promouvoir la dimension territoriale des stratégies de développement ;
- faire naître une voix des Régions, comme l'un des échelons d'autorités publiques territoriales, dans la recherche d'une gouvernance nouvelle de la globalisation.

Les travaux de cette Seconde Convention ont permis de prendre acte, avec satisfaction, du chemin parcouru depuis lors, ouvrant la possibilité d'une étape nouvelle et plus ambitieuse. Ses organisateurs se sentent tenus par l'intensité des attentes et des débats de ces trois journées : ils doivent se traduire par un plan d'action.

1. Les partenariats se sont trouvés multipliés autour d'une approche territoriale du développement, en particulier à travers les programmes ART-GOLD dans quelques 15 pays sur les 5 continents. Le nord du Maroc en est l'une des expériences les plus significatives et les plus avancées. Les coopérations entre Régions, avec l'appui des Etats et des organisations internationales, ont gagné en synergie afin de lutter contre l'inutile dispersion des projets individuels. L'expérience acquise permet d'envisager la généralisation de ces bonnes pratiques :
 - à travers la diffusion des méthodes adéquates et le renforcement des institutions à même de les mettre en œuvre ;
 - à travers la promotion d'une gouvernance multi-niveaux ;
 - à travers le soutien aux déconcentrations et décentralisations de l'administration publique. L'exemple des mesures prises au Maroc peut considérablement contribuer à cette nécessaire évolution.

2. Les travaux réalisés jusqu'à présent permettent d'entreprendre l'établissement de propositions pour des politiques de cohésion territoriale à l'échelle mondiale, en vue de donner à tous les territoires des chances équitables de tirer le meilleur parti possible des opportunités offertes par la mondialisation :
 - la Commission européenne et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ont ainsi annoncé leur intention de travailler de concert, et avec le FOGAR, à la promotion du rôle des Régions dans la stratégie de développement économique de l'Afrique de l'Ouest. Le PNUD soutiendra cette démarche ;
 - le Président de la Commission Inter Méditerranéenne de la CRPM a fait part des propositions des Régions de la Méditerranée en vue d'une politique de cohésion territoriale partagée par les deux rives dans le cadre des perspectives tracées pour l'Union euro méditerranéenne ;
 - Le Secrétaire des Affaires Fédératives de la République du Brésil a fait part de la naissance d'une politique de cohésion territoriale au sein du MERCOSUR ;
 - Cette dimension territoriale du développement dans le cadre de la mondialisation est également partagée par de grands Etats tels que la Russie, la Chine, l'Inde ou le Brésil qui ont engagé, sur ce thème, des coopérations avec la Commission européenne sur la base de l'expérience de politique régionale conduite en Europe depuis 20 ans ;
 - Ces efforts déployés sur de vastes espaces nationaux et transnationaux devront connaître, à travers les Nations Unies, les conditions de leur extension et de leur plein développement.

3. La capacité de dialogue des Régions avec les Etats et les organisations internationales pour faire face aux défis liés à la globalisation s'est trouvée également renforcée :
 - à l'occasion de la Convention le Bureau exécutif du FOGAR a adopté ses statuts et entreprend les démarches nécessaires à sa reconnaissance au sein des instances mondiales ;
 - dans la foulée de la Convention, les Régions du monde se retrouveront à Saint-Malo (F), les 29 et 30 octobre 2008, à l'invitation du Réseau nrg4SD (Réseau des Gouvernements Régionaux pour le Développement durable) et de la Région Bretagne, en vue de contribuer, à leur échelon, à la lutte contre le changement climatique. Elles le feront en partenariat avec les agences des Nations Unies dans le cadre d'un programme spécifique ;
 - la CRPM et le FOGAR prendront l'initiative, en 2009, d'une rencontre mondiale des Régions sur le thème vital de l'alimentation.

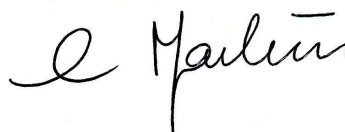
4. Par l'accueil de cette Seconde Convention, la Région de Tanger Tétouan a montré la maturité des Autorités régionales marocaines et leur capacité à renforcer la présence du Maroc sur la scène mondiale.

Les organisateurs invitent les participants à tenir la Troisième Convention Internationale pour une approche territoriale du développement, en 2010, dans l'un des trois continents où celle-ci ne s'est pas encore tenue.

A Tanger, le 14 mai 2008



Cécile Molinier
Directrice du PNUD, Genève



Claudio Martini
Président de la Région Toscane
Président de la CRPM
Président du FOGAR



Michel Vauzelle
Président du Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Président de la Commission
Interméditerranéenne de la CRPM



Abdelhadi Benallal
Président de la Région Tanger-Tétouan